

## Territoires Les défenseurs du bistrot du coin au secours des commerces de proximité

*Un colloque vient de se tenir au Sénat sur l'avenir des bars dans les villes et les campagnes. Il s'agit d'organiser la survie de ces commerces qui sont souvent les derniers lieux conviviaux de petites communes.*

«?Quel avenir pour le café-tabac du village et le bistrot du coin???» La question aurait pu paraître incongrue, voire provocatrice il y a encore quelques années. Pourtant, c'est le titre d'un colloque organisé au Sénat par Nicolas About, sénateur des Yvelines, avec le soutien de l'association des maires de France et des ministres de l'Aménagement du territoire et du Commerce et de l'Artisanat. C'est dire que le thème, malgré son titre qui peut porter à sourire, préoccupe bien des gens. Jacques Marceau, président de l'agence Aromates, co-organisatrice de cette réunion, rappelle qu'à«?l'époque de la société de l'information, il serait tentant de croire que l'avenir du lien social est sur internet et ses réseaux sociaux et qu'il est anachronique de se poser la question de la survie de ces établissements où l'on boit un verre, joue aux cartes, tente sa chance ou lit son journal en prenant un café?». Il y avait en France, en 2001, 42?000 cafés-tabacs et débits de boisson. Depuis 2008, bon

nombre d'entre eux ont mis la clé sous la porte. La loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics a poussé bien des patrons à tirer leur rideau. L'âge des propriétaires est aussi une explication à prendre en compte. Une répartition inégale Comme pour d'autres commerces ou services, les départements français ne sont pas égaux face à la disparition des zincs. Ainsi le Nord compte encore 2800 débits de boissons alors que le Gers n'a plus qu'une centaine de bars, selon des chiffres de l'Insee publiés l'an passé. Si l'on calcule le ratio bar-population, il y a un établissement pour 310 personnes en Corse et un pour 100?000 dans l'Essonne. Le Bas-Rhin fait aussi partie des départements sous-équipés en bars-tabacs. Cette érosion des établissements qui ont tant compté dans le paysage français n'est pas récente. Elle a même commencé avant la Deuxième Guerre mondiale. L'exode rural d'après-guerre et la modernisation des comportements ont également pesé sur ce type de commerce. Ils n'étaient pas seuls à disparaître, d'où la mobilisation des

pouvoirs publics et des élus qui y voient des espaces de revitalisation. Le président de la République en personne a défendu ces commerces. Le 24 novembre dernier, Nicolas Sarkozy déclarait? «?On est bien content dans nos villes qu'il y ait le petit restaurant du coin, le ruraliste ou le petit café du coin. Si on ne les a plus, il n'y a plus de lien social, dans nos campagnes comme dans nos villes?». Le gouvernement se préoccupe d'aménagement de l'Hexagone avec le lancement de l'opération«?Une nouvelle ambition pour les territoires?». Michel Mercier, ministre de l'Espace rural et de l'aménagement du territoire a lancé en octobre 2009 des assises pour lutter contre la désertification des campagnes. Les résultats devraient en être connus dans les prochains jours. L'accès aux services de l'État comme la création de pôles de compétitivité ou le maintien de commerces de proximité voisinaient dans cette vaste consultation. Tour cela n'est pas bien nouveau. Depuis des années les



Date Parution : 24 janvier 2010

**PRESS  
INDEX**

Fichier : 745707588.pdf

Copyright : Alsace (L')

Diffusion : 97244

mairies tentent de sauver leur dernier bar. L'État a déjà voté des textes pour inciter à l'installation. Rien n'y fait. Pierrick Bourgault, journaliste et historien des bars rappelle que les professionnels de la restauration comme l'Union des métiers de l'industrie de l'hôtellerie, se battent pour maintenir le nombre de licences IV en diminution constante. L'avenir du bistrot, espèce en voie de disparition, préoccupe beaucoup de monde, cela suffira-t-il à le sauver??